

# Trait d'union n°67

OCTOBRE 2011



À l'évidence, la poursuite du développement économique de la Vienne passe par le tourisme, secteur d'activité à part entière qui représente près de 700 millions d'euros, générateur d'investissements, d'emplois, d'ouverture, de lien social et de richesse.

Votre CCI et les collectivités locales de la Vienne l'ont bien compris et multiplient les initiatives pour « booster » cet atout majeur du département.

Le potentiel touristique de la Vienne existe – parcs à thèmes, tourisme culturel, tourisme d'affaires, hébergements insolites... –, sachons réinventer un tourisme innovant, surprenant et différencié, porteur de valeurs et de sens.

Le tourisme est le reflet d'une identité locale et régionale et doit apporter une réponse adaptée à la demande d'une clientèle nationale et internationale toujours plus exigeante sur la qualité et l'originalité des produits proposés.

Un ajustement permanent et ambitieux de notre offre et de nos équipements fera de la Vienne un territoire encore plus attractif.

Professionaliser et structurer les acteurs du tourisme sont les axes sur lesquels votre CCI s'engage avec l'ensemble des professionnels du secteur (vous trouverez ci-joint les chiffres-clés du tourisme en Vienne).

Pour finir, suite à l'enquête de lectorat effectuée en janvier 2011, nous avons fait évoluer le Trait d'Union pour coller aux mieux à vos préoccupations et pour plus de clarté.

Le « Guide des Élus et des Services » ci-joint vous permettra de trouver rapidement le bon interlocuteur au sein de votre CCI, qui a bien pour ambition de fédérer les énergies autour de projets conjuguant terroir et modernité, et valorisant nos spécificités.

Soyez assurés que votre CCI reste à l'écoute de vos besoins.

**Philippe CHARTIER**  
Président de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie de la Vienne

## Quel tourisme à l'horizon 2020 ?

La Vienne est aujourd'hui un territoire attractif et une destination touristique à part entière, comme en témoignent deux exemples récents – l'entrée de la Compagnie des Alpes dans le capital du Futuroscope et le projet d'implantation du Center Parcs dans le Loudunais.

Conscient de ce potentiel et pour la première fois, votre CCI, le Conseil Général de la Vienne et La Nouvelle République s'associent et lancent les Tops du Tourisme qui se tiennent le 11 octobre au Centre de Conférences de l'Espace Toumaï à Poitiers.

Il s'agit de donner un coup de projecteur sur la filière « Tourisme » de notre département à travers plusieurs de ses acteurs sélectionnés pour leurs démarches exemplaires.

Si la Vienne bénéficie de résultats favorables – portés par la demande des courts séjours –, elle doit conforter sa position par une offre de séjour plus longue et accroître sa notoriété. La tâche est grande, la concurrence forte et de nombreuses problématiques restent à résoudre :

- Comment améliorer l'attractivité des métiers du tourisme (formation) ?
- Comment veiller à la prise en compte du tourisme dans les schémas d'aménagement ?
- Quelle organisation pour les centrales de réservation ?
- Comment valoriser le poids économique du tourisme en tant que filière ?

En outre, le réseau des CCI et les Élus de la Commission « Tourisme » de votre CCI, conduite par Jean-Michel Brunet, devront répondre à la question du positionnement stratégique du réseau des CCI dans notre département et notre Région.





## ASSOCIATIONS

### Gestion collective des déchets d'entreprise : une organisation efficace

Dans le cadre d'une étude relative à la gestion collective des déchets d'entreprises, l'organisation mise en place par l'association *Vive la République* a été retenue pour faire l'objet d'un retour d'expériences détaillé qui permettra à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) de la citer en exemple sur son site internet à travers une fiche « actions-résultats » décrivant l'opération. Si vous êtes intéressé par la mise en œuvre d'actions similaires sur votre territoire contactez-nous.

> **Corinne AUQUINET**  
05 49 60 98 10 – [cauquinet@poitiers.cci.fr](mailto:cauquinet@poitiers.cci.fr)

### Lancement d'une campagne sur les transports collectifs

Les associations *Vive la République* et *Entrepreneurs du Futur*, Grand Poitiers, le Conseil Général de la Vienne et Vitalis lancent une campagne « Transports collectifs : pour vous servir à la carte ! ». Cette campagne rappelle que tout abonnement à un transport public est remboursé à 50 % par l'employeur (décret n° 2008-1551). Elle met en avant « Lignes en Vienne » et les lignes Vitalis desservant la Technopole, les TER, le co-voiturage et l'autopartage avec Otolis. Pour mémoire, sur l'agglomération de Poitiers, 65 % des déplacements domicile/travail se font en voiture individuelle. 35 % des émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération sont causées par les transports. 231 € par mois, c'est ce que dépense en moyenne un salarié habitant à 15 km et utilisant sa voiture pour se rendre à son lieu de travail : c'est 10 fois plus cher que les transports en commun !

> **Corinne AUQUINET**  
05 49 60 98 10 – [cauquinet@poitiers.cci.fr](mailto:cauquinet@poitiers.cci.fr)

### Retour sur l'opération « La carte des Trésors en Vienne »

Initiée par l'association *Commerces en Vienne* présidée André Guionnet – membre de la CCI –, cette action a mobilisé du 30 juin au 23 juillet derniers plus de 800 commerçants (22 associations). L'objectif d'animation de la vie locale, des commerces de proximité et de mise en valeur du patrimoine touristique et culturel de chaque territoire a été atteint. Des milliers de clients ont rempli leur carte et des centaines de lots ont été gagnés. Le point d'orgue de cette manifestation s'est déroulé le 25 septembre sur le site du Futuroscope où 6 lots sous forme de bons d'achat d'une valeur totale de 6 000 € ont été remis. Le succès rencontré encourage les organisateurs à renouveler cette opération.

> **Guillaume PINEAU**  
05 49 60 35 61 – [gpineau@poitiers.cci.fr](mailto:gpineau@poitiers.cci.fr)

## TERRITOIRES

### Études de ville à Chauvigny et dans le Civraisien

D'octobre à fin décembre 2011, les services de la CCIV réalisent une étude sur les villes de Chauvigny et Jardres et une seconde sur la Communauté de Communes du Civraisien. Il s'agit de diagnostics commerciaux qui visent à évaluer les qualités et les performances des tissus commerciaux des territoires concernés (analyse de l'attractivité et de la compétitivité commerciale, identification des leviers de développement...). Objectif : établir un programme d'actions sur 3 années.

Ces deux études ont pu être mises en œuvre grâce à un fort partenariat et avec le soutien des Associations commerciales et des collectivités locales.

> **Dominique DUPAIN**  
05 49 60 98 07 – [ddupain@poitiers.cci.fr](mailto:ddupain@poitiers.cci.fr)

## ENTREPRISES

### Développer son activité à l'international via le e-commerce

Avec des investissements limités pour une audience élargie, le e-commerce devient un vecteur de développement incontournable pour augmenter son chiffre d'affaires. Et pourtant, franchir le cap suscite toujours des interrogations. Lors du petit-déjeuner organisé par Futurexport, Club d'affaires du World Trade Center Poitiers-Futuroscope, **le jeudi 17 novembre de 8h à 10h30 dans les locaux de la CCI de la Vienne**, des experts répondront à vos questions sur le potentiel du marché mondial et l'identification des marchés cibles selon les produits et services : faut-il créer un site marchand localement ? Quelles sont les conditions générales de vente ? Les formalités douanières pour une expédition dans un pays hors Union Européenne ? Les obligations déclaratives en matière de TVA dans les pays européens ?

> **Inscription : Frédérique DIEUMEGARD**  
05 49 00 35 63 – [fdieumegard@wtcpf.com](mailto:fdieumegard@wtcpf.com)

### Vos déchets vous rendent-ils compétitif ?

Dans le contexte actuel, gérer et prévenir vos déchets est un enjeu majeur pour votre entreprise. La CCIV, EI2S et le Pôle des éco-industries vous proposent une action en deux temps pour vous aider à comprendre les problématiques liées à la production de déchets (environnement, économies, image de l'entreprise...) et à identifier des pistes d'amélioration :

- 1/ Faire un état des lieux de vos déchets **via un pré-diagnostic gratuit** (volume, coût, réglementation) ;
- 2/ Participer à un programme d'accompagnement.

> **Stéphane PIGNOUX**  
05 49 83 00 24 – [spignoux@poitiers.cci.fr](mailto:spignoux@poitiers.cci.fr)



Zoom

## FORMATION

### Des langues pour vos affaires à l'international

Communiquer, correspondre, ou négocier avec un client : ces actions professionnelles, qui vous sont quotidiennes, peuvent devenir de véritables défis lorsqu'il s'agit de le faire dans une langue étrangère mal maîtrisée. Avec l'internationalisation des marchés, l'apprentissage et le perfectionnement des langues deviennent des outils indispensables à la compétitivité de votre entreprise. La Maison de la Formation l'a bien compris et grâce à son Centre d'Étude de Langues vous développez rapidement vos compétences linguistiques et devenez performant face à vos interlocuteurs étrangers. Le CEL est un dispositif de formation, innovant, original et sur-mesure : langue sur demande, déjeuners d'affaires linguistiques au sein du restaurant pédagogique, stages intensifs et/ou particuliers, préparation aux certifications...

> **Natacha ANDRAULT**  
05 49 37 44 68 – [nandrault@mdf86.net](mailto:nandrault@mdf86.net)

### Vous avez des besoins en accueil, en secrétariat ou en comptabilité-gestion ?

La Maison de la Formation vous aide à trouver les candidats et à recruter un jeune en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage. L'alternance, c'est un contrat gagnant-gagnant entre les jeunes qui choisissent de prendre leur futur en mains et les entreprises qui souhaitent anticiper le renouvellement de leurs compétences. N'hésitez pas à vous faire conseiller !

> **Laurence ROBIN**  
[lrobin@mdf86.net](mailto:lrobin@mdf86.net) – 05 49 37 44 71

## Hôtels d'entreprises : la CCIV s'engage dans le Montmorillonnais et le Châtelleraudais

Dans la continuité de sa mission d'accompagnement individuel et personnalisé des entrepreneurs – de la création au développement de l'entreprise –, la CCI de la Vienne s'implique dans différentes associations de soutien au développement économique des territoires, véritables pépinières d'entreprises.

Dans le Montmorillonnais, les Élus de l'assemblée consulaire ont validé le 27 juin dernier l'adhésion de la CCI à l'association Activ', dont l'objectif principal est de favoriser la création d'activités nouvelles sur le territoire. Avec le soutien de la Communauté de Communes du Montmorillonnais – membre fondateur –, Activ' compte déjà parmi ses membres partenaires le Conseil Général de la Vienne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel ainsi que le Club des Entrepreneurs du Sud-Vienne.

Dans le Châtelleraudais, l'association Radec (Rassemblement des Acteurs pour le Développement Économique du Châtelleraudais), créée en mai 2011 et présidée par David Cottreau – vice-président en charge du développement économique à la CCIV –, anime la pépinière et accompagne les porteurs de projets. La CCI de la Vienne a bien entendu rejoint cette association.

Être hébergé dans un hôtel d'entreprises offre de nombreux avantages au chef d'entreprise. Pour les jeunes créateurs, cela permet notamment de limiter les charges fixes durant les premières années d'existence. Outre les services mutualisés (accueil téléphonique, réseau, photocopieur, fax, imprimante, salles de réunions, ateliers...), un suivi à tous les stades de développement de l'entreprise est proposé par la CCIV. Par ailleurs, les différents événements proposés évitent l'isolement du chef d'entreprise et permettent un ancrage de l'entreprise sur son territoire.

> **Montmorillon : Stéphane PIGNOUX – 05 49 83 00 24 – [spignoux@poitiers.cci.fr](mailto:spignoux@poitiers.cci.fr)**

> **Châtelleraudais : Olivier ALGRANTI – 05 49 23 43 22 – [oalgranti@poitiers.cci.fr](mailto:oalgranti@poitiers.cci.fr)**





## Les CCI se penchent sur la transmission du savoir



### Retour sur la 15<sup>e</sup> Université des CCI à Poitiers

Réunis au Palais des Congrès du Futuroscope les 1<sup>er</sup> et 2 septembre derniers, plus de 500 chefs d'entreprises dirigeants des CCI de France ont réfléchi à la thématique « Avons-nous besoin de notre passé pour construire l'avenir ? ».

Universitaires, patrons de grandes écoles, experts internationaux étaient présents pour débattre des enjeux de la transmission des savoirs, essentielle pour la compétitivité des entreprises à tous les niveaux. Parmi les intervenants, on peut citer notamment le paléoanthropologue Yves Coppens, le philosophe Luc Ferry, François Icher, spécialiste de l'histoire du compagnonnage, Pierre Tapie, président de la Conférence des Grandes Écoles, Louis Vogel, président de la Conférence des présidents d'Universités et Jean-Pierre Raffarin, vice-président du Sénat.

En organisant sa 15<sup>e</sup> université à Poitiers – l'une des plus vieilles universités de France – et plus précisément au Futuroscope – où siègent des laboratoires de pointe – le réseau des CCI affirme le rôle moteur de son réseau de formation dans l'évolution des dispositifs éducatifs, avec la légitimité que lui confère sa place de 2<sup>e</sup> formateur de France.

Le président Philippe Chartier a rappelé que la formation est le premier budget de la CCI de la Vienne avec la Maison de la Formation et l'ESCEM École de Management Tours-Poitiers et que les formations du réseau des CCI, pragmatiques et basées sur la pratique de terrain, sont complémentaires de celles dispensées par l'Éducation Nationale. Pour Philippe Chartier, les entreprises, l'État et les collectivités territoriales doivent travailler ensemble sur ces sujets.

Laurent Wauquiez, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a clos cette Université en sollicitant l'investissement du réseau des CCI pour relayer les réformes de l'enseignement supérieur – qui n'ont de sens que si elles trouvent un écho dans les entreprises. Il compte notamment sur les entrepreneurs pour entamer une collaboration avec les laboratoires de recherche, qui pourront ainsi adapter leurs méthodes de travail aux besoins du développement économique des territoires.

Et le président Chartier de conclure « La transmission du savoir met en œuvre la tête et les mains en passant par le cœur ».

**Retrouvez tous les intervenants et les débats sur [www.universite-cci.fr](http://www.universite-cci.fr)**

### Agenda

#### ▲ Atelier éco-marketing 18 octobre à 8h45 – CCIV

Comment concilier marketing et développement durable ? Atelier gratuit qui vous présente des applications concrètes et le panorama des éco-labels existants ou en préparation.

> Stéphane PIGNOUX

05 49 83 00 24 – [spignoux@poitiers.cci.fr](mailto:spignoux@poitiers.cci.fr)

#### ▲ Ateliers Innovation 18 octobre de 8h30 à 10h30 – CCIV

25 novembre de 8h30 à 10h30 – Thouars

2 Décembre de 8h30 à 10h30 – Loudun

Thèmes : « Innovation et veille sur Internet » (18/10), « Quels services et quels financements pour un projet nouveau ? » (25/11), « Le marketing : un outil indispensable pour innover » (02/12). Ateliers gratuits.

> Patrick GUILLEMOT

05 49 60 34 64 – [pguillemot@poitiers.cci.fr](mailto:pguillemot@poitiers.cci.fr)

#### ▲ Cycle-projet Emballage durable 25 octobre et 9 novembre à 8h45 – CCIV

2 ateliers animés par l'Institut National du Design Packaging dont l'objectif est de permettre à une PME d'initier un projet d'éco-emballage.

> Stéphane PIGNOUX

05 49 83 00 24 – [spignoux@poitiers.cci.fr](mailto:spignoux@poitiers.cci.fr)

#### ▲ Forum Place-Affaires 7 novembre de 13h à 19h – Poitiers

Forum commercial des circuits courts entre professionnels de l'alimentation locale. Bénéficiez de 8 entretiens brefs et ciblés avec des commerçants, artisans, restaurateurs que vous aurez choisis parmi les 100 participants attendus. Inscription sur [www.place-affaire.com](http://www.place-affaire.com)

> Guillaume PINEAU

05 49 60 35 61 – [gpineau@poitiers.cci.fr](mailto:gpineau@poitiers.cci.fr)



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DE LA VIENNE**

Téléport 1 – 7 avenue du Tour de France  
CS 50146 CHASSENEUIL – 86961 FUTUROSCOPE CEDEX  
Tél. : 05 49 60 98 00 – Fax : 05 49 41 65 72  
[www.poitiers.cci.fr](http://www.poitiers.cci.fr) – [info@poitiers.cci.fr](mailto:info@poitiers.cci.fr)

**Trait d'Union** Lettre d'information de la CCI de la Vienne  
**Directeur de la Publication** Yves LOUZÉ  
**Rédaction** Marie-France FOURRÉ  
**Maquette/Mise en page** Marjorie DANGEL  
**Impression** MEGATOP  
**N°ISSN / 1281 - 9441**